

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

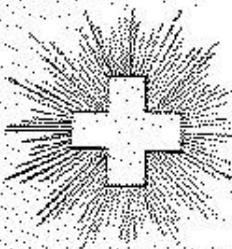
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE

N° 22.

LAUSANNE

27 mai 1899.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprenez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Quelques mots à propos de l'enseignement des sciences naturelles. — Page choisie. — Chronique scolaire: Genève, Jura bernois, Vaud, Valais. — Correspondance. — Nouvelles pédagogiques et littéraires. — Partie pratique: histoire suisse, leçons de choses, dictées, arithmétique, gymnastique.

QUELQUES MOTS À PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES

Depuis longtemps déjà, les sciences naturelles sont enseignées à l'école primaire et à l'école secondaire. Mais cet enseignement a-t-il toujours été et est-il encore aujourd'hui compris dans la juste direction? Nous ne le croyons pas, et c'est à exposer nos idées sur ce sujet que nous voulons consacrer les lignes suivantes.

La méthode qui, jusqu'à aujourd'hui, a été généralement en usage, consistait à bourrer le cerveau de l'enfant de noms, de tableaux, de faits plus ou moins abstraits, s'adressant beaucoup plus à la mémoire qu'à l'intelligence. Les examens passés, on les seize ans atteints, le jeune homme siémpressait d'oublier tout ce bagage inassimilé et en grande partie inutile. L'enseignement des sciences naturelles doit avoir pour but essentiel, à l'école, de développer chez l'enfant le sens de l'observation, de lui apprendre à *voir*; par lui-même, l'enfant est très peu observateur; il embrasse beaucoup de choses d'un coup d'œil, mais ne retient que peu. De plus, il faut l'initier aux méthodes de recherches, méthodes basées sur l'observation stricte et exacte des faits, lui apprendre à comparer, à distinguer. Qu'importe pour l'enfant qu'il connaisse beaucoup de faits, de noms d'animaux ou de plantes, etc.? L'important est de faire pénétrer dans son esprit des notions exactes, précises, qui puissent lui servir de base pour plus tard.

Dans les classes inférieures, c'est-à-dire avec les enfants de moins de onze ans, l'enseignement des sciences naturelles peut

déjà s'exercer de façon fructueuse dans les leçons de choses. Le maître ou la maîtresse qui veut se donner la peine d'expliquer clairement pourra vivement intéresser ses jeunes auditeurs, au moyen d'une fleur, d'un animal empaillé, d'une coquille, etc. Avec des élèves plus âgés appartenant au degré supérieur de l'école primaire, l'enseignement des sciences naturelles pourra devenir distinct de celui des autres branches, mais, même avec les plus âgés, nous croyons que la meilleure des méthodes sera celle qui consistera à n'employer aucun manuel. L'enseignement sera donné exclusivement sous forme d'explications, de démonstrations permettant de comparer, de déduire. On arrive-t-il, lorsque l'élève a en mains un manuel pour apprendre, par exemple, tel ordre des mammifères ? Il apprend des mots, des phrases, et, dans la leçon suivante, il répète, il *recite* des mots et des phrases. Le sens du sujet n'est pas entré dans sa tête et toute question, même simple, en dehors de ce qui est écrit dans son livre le déroutera. Nous en avons vu combien, d'élèves qui ne savaient que répéter de façon inintelligente des textes de manuels !

Nous ne voulons pas en dire davantage sur l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire, car nous n'avons pas eu, jusqu'ici, les loisirs nécessaires pour étudier les choses à fond dans ce domaine, et c'est l'école secondaire, la division industrielle de nos collèges communaux que nous aurons plus spécialement en vue dans les lignes suivantes.

On a en trop la tendance, jusqu'à aujourd'hui, de faire de nos collèges de petites universités, d'avoir un enseignement trop compliqué, trop théorique et pas assez pratique. Or, il faut se placer à un double point de vue : 1^e où l'enfant, après avoir achevé sa première classe, entrera en apprentissage ou dans un bureau, en un mot dans la vie pratique ; 2^e où bien il continuera ses études. Dans nos collèges, nous avons des élèves de ces deux catégories, mais, règle générale, la proportion des élèves de la seconde est faible, et le but de nos établissements secondaires communaux doit être surtout celui de développer l'intelligence et le raisonnement, d'élever le niveau des connaissances générales et de rendre l'élève aussi apte que possible à se tirer d'affaire dans la carrière qu'il embrassera. Si le maître a dans sa classe des élèves qui sont destinés à poursuivre des études dans quelque établissement technique ou, par exemple, au gymnase mathématique, il pourra facilement les traiter un peu à part et diriger leur instruction de manière à ce qu'ils soient capables de suivre avec fruit l'enseignement ultérieur. En somme, l'enseignement dans nos collèges doit être surtout pratique ; il doit tendre à éléver le niveau de l'instruction générale et à préparer des élèves qui sachent se servir des sciences mathématiques et naturelles apprises. *(A suivre.)*

PAGE CHOISIE

Qualités de l'instituteur.

Un instituteur peut n'être pas savant dans le sens le plus étendu de ce mot, mais il faut que son esprit voie de haut la science qu'il professe, qu'il en saisisse les rapports généraux et en distingue les points dominants. A une moindre élévation, l'instituteur ne saurait donner à son enseignement ni la clarté, ni l'intérêt, ni surtout la simplicité nécessaires pour fixer et pour attirer les esprits jeunes et vifs. J'insiste sur la simplicité; car c'est lorsqu'on est savant qu'on est le plus capable d'être simple; premièrement, parce que plus on est sûr de sa richesse, plus on est de longue date familiarisé avec elle, moins on est impatient de l'étaler; ensuite et surtout, parce qu'une demi-science n'éleve qu'à des idées secondaires, qui sont complexes et chargées d'accessoires, au lieu que la vraie science élève jusqu'aux principes les plus hauts, qui sont des idées simples. La connaissance de ces principes est seule capable de faire voir les détails sous leur vrai point de vue, et de faire exprimer les idées dans leurs véritables termes. On entend dire souvent de tel ou tel instituteur: il est trop profond, trop abstrait; et l'on en conclut qu'il est trop savant; croyez plutôt qu'il est encore jeune; qu'il est peu instruit; quand il aura plus d'années et de connaissances, il s'élevera jusqu'à la simplicité.

De cette supériorité de culture résultera, pour l'instituteur, l'esprit de système et de méthode. Donner à chaque partie de l'instruction son étendue et son plan, combiner les différentes branches de l'enseignement de manière qu'elles se prêtent un appui mutuel¹, ne se permettre ni sauts, ni lacunes, ni écarts, suivre avec une attention pénétrante le développement des facultés de l'enfant, marier à la sévérité de l'ordre l'abandon qui le déguise: voilà une partie considérable de la science difficile de l'instituteur. Que cette science soit pour quelques-uns le fruit d'un instinct heureux, c'est ce que nous ne voulons pas nier; il est des hommes qui naissent instituteurs; mais, sans nous arrêter à montrer que, même dans ses chefs-d'œuvre, la nature laisse à l'art des lacunes à remplir, il nous suffit de dire qu'on ne peut fonder des règles sur des exceptions. La nature a pu accorder à quelques hommes le don presque entier de l'enseignement; la routine a pu joindre son secours à la nature; mais, en général, il n'y a qu'une culture supérieure qui puisse procurer à l'instituteur les précieuses qualités que nous venons d'indiquer.

A. VINET.

Quand ta conscience t'accuse, te condamne, te châtie, l'univers entier n'a ni le droit, ni le pouvoir de t'absoudre.

A côté du courage qui agit, il y a le courage qui accepte.

— C'est là l'idée de la concentration, exprimée dans toute sa clarté et sa simplicité.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — L'activité du nouveau chef du département de l'instruction publique, M. le conseiller d'Etat Favon, se fait sentir dans tous les domaines. L'œuvre la plus urgente était de donner à divers *laboratoires universitaires* une extension instantanément nécessaire et d'organiser de nouveaux services, reconnus absolument nécessaires, à la *Faculté de médecine*. Sur la proposition du département, le Grand Conseil a récemment voté d'importants crédits permettant d'augmenter le corps central des bâtiments universitaires et d'accorder plus d'air et plus d'espace aux laboratoires de physique, de zoologie et de botanique. Les laboratoires de chimie ont aussi bénéficié de nouveaux locaux. Un bâtiment, situé près de la Plaine de Plainpalais, va être acquis par l'Etat et aménagé pour recevoir les polyvalentes médicale, chirurgicale et gynécologique, avec salles de cours, logements pour les assistants, etc. Des cliniques d'ophthalmologie, de dermatologie et de pédiatrie vont être créées à l'hôpital cantonal.

Le département s'occupe aussi de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel. Il étudie la création d'un technique et d'une école de viticulture et de culture maraîchère. A partir du mois de septembre, il ouvrira les nouvelles classes d'apprentissage pour jeunes filles, qui doivent faire suite à l'école ménagère. Bientôt commenceront les travaux de construction du bâtiment de l'école ménagère et professionnelle dont l'amphithéâtre a été fixé à la rue Lissagno, dans le quartier de St-Gervais. Afin de doter le nouvel édifice des derniers progrès, M. Bouvier, directeur de l'enseignement professionnel, et M. Poucy, architecte, ont récemment visité les principales villes suisses. Ils ont reconnu que, par suite de l'augmentation incessante et forte à fait inutile de la population des villes, les communes ayant à faire des sacrifices toujours croissants pour la construction de nouvelles écoles suppriment de plus en plus toute dépense de luxe; elles réduisent l'architecture extérieure des bâtiments au strict nécessaire et concentrent leur effort sur l'aménagement intérieur de manière qu'il réponde à toutes les prescriptions de l'hygiène au point de vue de la propreté, de l'éclairage, de la ventilation, du chauffage, etc. C'est une tendance qu'on ne saurait trop louer. Quant au mobilier scolaire, MM. Bouvier et Poucy n'ont rien vu de supérieur au modèle Marchand; c'est celui qui répond le mieux à toutes les conditions qu'on peut exiger d'un pupitre d'école.

L'enseignement primaire est évidemment un des objets sur lesquels se porte tout spécialement l'attention du département. Recrutement du personnel enseignant, révision des programmes, amélioration du traitement des instituteurs, toutes questions et d'autres encore à l'étude. Les classes pour enfants anormaux et retardés, de création récente et qui rendent déjà d'immenses services, sont entourées d'une sollicitude particulière. C'est même à elles que M. Favon, entrant en fonctions, a consacré ses premières visites d'écoles. « J'ai voulu, nous a-t-il dit, commencer par les plus nombreux. »

JURA-BERNOIS. — **Brevet secondaire.** Aux épreuves du brevet secondaire qui ont eu lieu ce printemps à Porrentruy, sous la direction de M. Landolt, inspecteur, deux canadiens ont obtenu le brevet complet. Ce sont MM. Jean-Frédéric Schamacher, maître à l'école supérieure de Malleray, et Louis Eger, le sympathique réflecteur de la *Solidarité horlogère*, à Bielane.

Ecole professionnelle de Saint-Imier. — Le Conseil exécutif propose au Grand Conseil d'accorder à la commune de Saint-Imier un subside de 66 000 francs pour la construction d'un bâtiment destiné à l'école professionnelle d'horlogerie, de mécanique et de dessin. A Saint-Imier, on trouve ce subside un peu margé, quand on le compare à ce qui a été accordé aux techniques de Berthoud et de Bielane. L'horlogerie est la principale ressource du valon de St-Imier et il im-

porte il y créer un établissement modèle, solide, qui puisse rendre des services à l'industrie.

II. G.

Gymnastique. Trente instituteurs du X^e arrondissement (Neuveville, Bième, Courteiry) ont pris part, du 1^{er} au 6 mai, à un cours de gymnastique organisé à St-Imier par la direction de l'instruction publique. Le but de ce cours, dirigé par M. l'inspecteur Gylam, de Corgémont, était l'étude du nouveau manuel fédéral de gymnastique, en vue de son interprétation et de son application dans les écoles primaires du Jura. Le personnel enseignant était composé de MM. James Juillerat, maître de gymnastique à l'école normale de Porrentruy, et Eugène Pompey, instituteur à l'école primaire supérieure de Courrendlin.

Le nouveau manuel de gymnastique a été parcouru en 39 heures, réparties, à raison de 7 heures par jour, sur 5 ½ jours. Sept heures consécutives de gymnastique, voilà une folle journée ; et cependant les participants au cours de St-Imier ont tenu bon jusqu'au dernier jour. Il est vrai que MM. Gylam, Juillerat et Pompey avaient composé l'ordre journalier de façon à ne décourager personne. Il y a bien eu, vers la fin, quelques symptômes de courbature, quelques paires de genoux réfractaires au commandement de : « Fléchissez à fond ! » mais ce sont de petits incidents qui arrivent tous les jours, même à raison de deux heures de gymnastique par semaine.

Les participants ne peuvent que se féliciter des résultats obtenus, et si nous avions un vœu à exprimer, ce serait de voir tous nos collègues, sans exception, appeler à suivre un cours pareil. Il en résultera immédiatement une amélioration notable dans l'enseignement de cette branche si importante — et souvent si délaissée — du programme primaire.

A côté de l'utilité pratique incontestable des cours de répétition, il y a encore un point qu'il est bon de ne pas perdre de vue : c'est celui des rapports qui s'établissent entre collègues, des vieilles amitiés qui se rechauffent, des nouvelles amitiés qui se contractent ; et dans le corps enseignant aussi bien, plus peut-être que dans n'importe quelle autre profession, il faut de temps en temps se souffrir les coups. L'école a tout à y gagner et notre caractère n'a rien à y perdre. Quel est celi des participants au cours de St-Imier qui ne regrettera pas les « anagnathiques » de la Baillive et les soirées mémorables du *Carf*? Y en a-t-il plus de deux qui seraient se plaindra des matelas minuscules de nos dortoirs ? Et quelqu'un voit toute une population « se fendre en quatre » pour trente pédagogues, n'y a-t-il pas de quoi être fier ? Ceci nous arrive si rarement !

Merci donc aux organisateurs du cours, merci à notre infatigable directeur, M. Gylam, à nos vaillants moniteurs, aux autorités et à la population de St-Imier !

A. Bg.

VAUD. — Le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans les établissements d'instruction secondaire :

M. Edouard Montandon, maître de latin, de grec, de français et d'histoire au collège et à l'école supérieure de Moudon, a titre provisoire et pour une année.

Mlle Annette Reitzel, licenciée ès lettres, maîtresse d'étoiles chargée de l'enseignement du français aux élèves étrangères de l'école supérieure de jeunes filles de Vevey.

M. Alexis Nicolle, maître de sciences naturelles au Collège de Rolle à titre définitif.

Société suisse de réforme orthographique. — Les points principaux discutés dans la prochaine assemblée¹ de cette société seront les suivants :

1. La simplification de l'orthographe au point de vue de l'etymologie.
2. Notre programme provisoire de propagande.
3. La mise en pratique personnelle de ce programme, et la propagande individuelle.

¹ Voir aux annales.

(Ces trois points feront d'abord l'objet d'un bref exposé de la part de membres du comité.)

4. Si le temps le permet, entretien sur les questions et objections que voudront bien formuler les personnes que le sujet intéressé.

La séance sera publique, et toutes les personnes présentes seront invitées à exprimer librement leur opinion, sous forme soit d'arguments à l'appui des revendications de la société, soit de questions, soit surtout d'objections.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire dans la société, et les membres qui auraient des propositions à faire soumettre par le comité à l'assemblée, sont priés de s'adresser au président de la section vaudoise, M. Vitzoz, professeur à l'École Vinaut, ou au secrétaire, M. Mogeon, sténographe, 30 boulevard de Grancy.

Rapport du Département de l'instruction publique (suite).

Cours complémentaires. — La nouvelle organisation des cours complémentaires a été approuvée par la généralité des autorités locales. Les rapports transmis au Département attestent que le 70 % des cours a été donné le mercredi et le samedi après-midi. Partant de cette innovation a été admise, on a constaté la bonne marche des cours. Les adjoints rendent généralement hommage au zèle et au dévouement de ceux qui les dirigent. 5535 jeunes gens, répartis en 285 classes, ont fréquenté les cours complémentaires pendant l'hiver 1898-1899. Quarante-quatre communes comprenant 117 institutions ont accordé à ces derniers une indemnité variant de 10 à 75 fr. »

Examens des recrues. — Les examens des recrues ont été suivis par MM. les adjoints. Ils ont constaté que le 26 % des jeunes gens ont obtenu la note 1 dans plus de deux branches. Deux cent quatre-vingt-sept ont obtenu la note 4 dans une branche. Dans le tableau dressé par le Département, on remarque dans le district d'Aigle que le 30 % des jeunes gens ont obtenu la note 4 dans une branche au moins, dans le Pays d'Enhaut le 26,3 %, dans les districts de Vevey et Montbenon le 25 %, tandis que dans le district de La Vallée le 2,7 % des élèves ont obtenu cette même note, dans le district d'Orbe le 5,4 %, à Payerne le 7,6 %, de Lausanne le 9,6 %.

Sur ces 287 jeunes gens, le Département estime qu'il en est environ 200 « chez lesquels l'indifférence et la paresse sont les seules causes de leur infériorité intellectuelle ».

Pension de retraite. — A fin décembre 1898, le nombre des personnes qui bénéficiaient de la pension de retraite était de 494, dont 70 orphelins. Le montant des pensions payées s'élevait à fr. 172 975,97 ; celui des contributions versées par le personnel enseignant est de fr. 10 722,20. Ces chiffres ont leur suite.

Fournitures scolaires. — La fourniture du matériel a coûté une somme de fr. 41 416,26, soit fr. 1,01 par élève ; celle des manuels a nécessité une dépense de fr. 24 889,54, soit fr. 1,13 par élève, ce qui fait un total de fr. 87 305, soit fr. 2,13 par élève. En 1897, la dépense par élève s'était élevée à fr. 1,99.

Rappelons que les registres des classes, pour l'inscription des fournitures, ont été supprimés, et les carnets scolaires considérablement simplifiés. C'est une diminution notable de la bureaucratie scolaire.

Musée scolaire. — Notre Musée scolaire s'enrichit toutes les années et prend un développement réjouissant. L'exiguïté du local dans lequel les collections sont déposées est la seule cause qui ne permet pas d'ouvrir, pour le moment, cette noble institution au corps enseignant. La direction compte l'installer au commencement de l'année 1900, dans les salles qui lui sont réservées dans le magnifique bâtiment que l'Etat fait construire pour l'École normale.

Le nombre des dons que le Musée a reçus est considérable ; la valeur des achats ne l'est pas moins. Il a reçu du Comité-directeur du Congrès suisse romand de 1890 le fonds constitué en 1896 en vue de l'établissement d'une Exposition scolaire permanente. Ce fonds se montait, au 31 mai 1898, à fr. 1024,20. Les dépenses s'élevaient à fr. 2054,54. Il reçoit de la Confédération un subside de fr. 1000.

Nous aimions voir le Musée pédagogique vaudois se rendre acquéreur d'un certain nombre d'appareils de démonstration et les mettre à la disposition du corps enseignant primaire, ainsi que de nombreux photogrammes et appareils de projection pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Dans un prochain article, nous résumerons le compte rendu du Département pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et secondaire.

ERNEST SAVARY.

VALAIS — **Les deux conférences de Sierre** (*suite*). — Il ne rentre pas dans notre tâche de donner ici un compte rendu complet de la Conférence générale de la Société valaisanne d'éducation. Étant spécialement le correspondant de *l'Éducateur* pour la jeune Section valaisanne, on pourrait nous faire des reproches si nous nous éloignions par trop de notre domaine. A part cela, il n'est pas toujours prudent ni même utile de dire toute vérité et l'entière vérité ; c'est pourquoi nous serons aussi bref que possible.

Arrivons tout de suite au sein de la séance officielle, tenue dans l'église du vieux monastère de Géronde, lequel est actuellement transformé en Institut de soûls-mêles. Les deux rapports suivants étaient à l'ordre du jour :

1^e *L'éducation morale et religieuse des enfants à l'école primaire : son importance : moyens à employer.*

2^e *Des principaux moyens à exercer et de soutenir l'attention des élèves à l'école primaire.*

Le premier de ces rapports seulement a été lu ; quant au second, l'heure étant avancée, on en a simplement discuté les conclusions. À propos de ces rapports généraux, l'assemblée a pris cette fois l'heureuse décision qu'à l'avenir ils seront imprimés et distribués avant la réunion au personnel enseignant, afin de gagner ainsi un temps précieux qui pourra être utilement consacré aux discussions et propositions individuelles.

Entre les bonnes choses qui ont été dites et discutées dans cette séance, il nous a été donné aussi d'entendre quelques paroles auxquelles nous n'avons pas pu applaudir. En particulier, nous n'avons pas été très édifiés des appréciations suivantes, que nous jugeons peu fondées et presque déraisonnables : « Qu'on ne se laisse pas tromper par les beaux mots de *pédagogie scientifique*. — Cette pédagogie soit-dit scientifique ne veut guère voir dans l'enfant qu'une machine à perfectionner sans regard à l'élément essentiel de l'homme, c'est-à-dire l'âme, immortelle (!). — L'art de l'éducation s'acquit suffisamment par la seule pratique et expérience personnelle du maître (!). — Des l'age de dix ans, l'enfant peut parfaitement faire son chemin d'écouter et se munir des connaissances suffisantes sans qu'on lui inflige le savoir par des méthodes et procédés scientifiquement basées sur les lois de la psychologie (!)... » Pour aujourd'hui, nos pouvoirs d'exclusion tiendront lieu de tout commentaire sur ces affirmations si pleines de bon sens...

En revanche, très applaudies ont été les bonnes paroles prononcées dans la discussion par M. Michaud, instituteur, le nouveau président de notre jeune Société.

A l'élection du comité, M. Giroud, ancien régent, actuellement inspecteur, a été nommé à mains levées président de la Société valaisanne d'éducation. Il remplace M. Burnier, qui a décliné une réélection. M. Alexandre Favre, instituteur à Chippes, a été élu vice-président, et M. Ernest Naville, instituteur à Ardon, secrétaire.

Au banquet, nombreux toasts habituels. Des bravos prolongés ont particulièrement répondu aux éloquies et encourageantes paroles de MM. Chappaz, chef du Département de l'Instruction publique, de Chastanay, député, Giroud, nouveau président de Cosaix, curé de Bagne, Michaud, instituteur, en un mot, de tous ceux qui ont parlé en faveur des vieux et revendications légitimes des instituteurs valaisans. Chaque parole respirant un désir sincère de progrès et d'incorrections urgentes, était soulignée par des applaudissements retentissants, qui jaillissaient avec ensemble des rangs des révolutionnaires.

Semaine toute, les 19 et 20 avril écoulés ont été pour les instituteurs deux bonnes journées. La Société des instituteurs du Valais romand y a affirmé sa vitalité et fortement consolidé son existence. Elle peut maintenant marcher avec courage et confiance vers l'avenir. Puisse celui-ci lui être favorable et faire germer rapidement la semence, maintenant jetée !

U. Galland.

CORRESPONDANCE

Bagnes, Valais, le 8 mai 1899.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que les membres de la « Société des instituteurs du Valais romand » viennent, par notre intermédiaire, vous remercier vivement pour le compte rendu, publié dans l'*Educateur*, de la brochure de M. U. Galland.

Que les bienveillants et généreux souscripteurs à la ci-devant brochure transviennent dans votre aimable journal, l'expression sincère de notre profonde reconnaissance.

Nous n'en sommes qu'à nos débuts, débuts pénibles, car les difficultés inséparables de tout commencement sont surtout nombreuses et très graves pour nous qui ne possédons pas précisément le *verbi de la morte*.

Qu'il nous soit par conséquent permis de faire encore une fois appel à tous ceux qui nous portent quelque intérêt, et de les prier de nous faciliter la vente de notre brochure, pour que nous puissions couvrir nos frais et réaliser un petit bénéfice, lequel sera, certes, nullement spolié.

Pour la Société.

F. Blavencx, ancien président.

A. M. Michaud, nouveau président.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Le plus beau royaume sous le ciel. — *Notre belle France*, par Onésime Reclus. — Un volume in-4^e, broché 12 francs.

Dans ce livre, la description de la France, à laquelle M. O. Reclus travaille depuis longtemps, a pris sa forme définitive.

M. O. Reclus a consacré à l'étude de son pays la meilleure partie de sa vie d'écrivain, il l'a parcouru en tous sens; et en connaît, comme peu, le sol, les hommes et l'histoire, et il a mis à les décrire tout son talent et tout son cœur.

Sa langue, toujours originale et hardie, toujours riche et expressive, excelle à tracer en quelques mots de merveilleux tableaux de nature, à montrer l'aspect particulier de chaque montagne, de chaque plaine, de chaque rivière, à définir une race ou une langue, à faire revivre le passé.

Son volume est à la fois une œuvre littéraire et une œuvre de science d'une exactitude scrupuleuse.

Pas une page qui ne soit le fruit de longues heures de voyages, d'études et de réflexions.

PARTIE PRATIQUE.

HISTOIRE SUISSE.

Jean Waldmann (*suite*)

2^e acte.

Résumé général et compte rendu de la précédente leçon.

Introduction. Quelles sont les trois choses dont nous nous étions proposés de parler au sujet de Waldmann ? Quelle partie du sujet avons-nous déjà traitée ? Lesquelles restent à traiter ?

Indication du but.

Waldmann est maintenant très puissant. Savez-vous à quoi il va appliquer son autorité ? Il est très nécessaire que les élèves se prononcent. Ils indiqueront probablement diverses éventualités plus ou moins indispensables ; le maître choisit ensuite entre les réponses en continuant son exposé. Malheureusement, il fut comme beaucoup d'autres chefs trop puissants ; il abusa de son pouvoir et s'en servit pour satisfaire ses passions. Quelle est now passion que nous sommes trop enclins à satisfaire ? (le maître choisit entre les réponses qui lui sont faites). — La vengeance. — Or Waldmann était précisément... ? — Vindicatif.

De quoi parlez-vous ? Nous allons voir en quelle occasion Waldmann se vengea cruellement.

Récit interrompu, assez suggestif que possible de la vengeance de Waldmann à l'égard de Thalig.

Résumé. Waldmann se venge de Thalig.

Compte rendu.

Transition. Que pensez-vous de la conduite de Waldmann en cette occasion ? Elez-vous les « uns » qui en ayant été indignés ? Beaucoup de contemporains de Waldmann en ont été révoltés aussi. Pensez-vous qu'il fut aussi puissant après cette révolution ? D'autres causes vinrent encore ébranler son pouvoir.

2^e ACTE PARTIEL : Nous parlerons maintenant des événements qui amèneront la chute de Waldmann.

Le canton de Zurich ne comprenait pas seulement la ville de ce nom. — Il s'étendait aussi sur de nombreuses communes rurales. — Waldmann était aussi le chef de la population campagnarde ; mais il n'aimait pas les paysans ; il voulait leur enlever toute part au gouvernement. Il les craignait aussi. C'est pourquoi il fit interdire les fêtes de village. Pour quel but ? — Il pensait bien qu'il n'y était pas long dans les conversations.

Quelques temps après, Waldmann fut, par ordre du Conseil, ordonner le massacre des chiens de paysans. C'était là une mesure cruelle. — Aussi les campagnards... furent indignés. — Et comme on avait plusieurs fois violé leur liberté... Ils se révoltèrent. — Plusieurs milliers d'entre eux marchèrent contre la ville. Qu'auraient-ils fait les gouvernements des autres cantons pour observer fidèlement le Covenant de Stanz ? — Ils auraient dû soutenir Waldmann contre les rebelles. — Ils se contentèrent de s'interposer pour rétablir la paix. Laquelle des deux manières d'agir était la meilleure ? Grâce à leurs bons offices, Waldmann retira l'ordonnance qui avait d'ailleurs été prise contre sa volonté. Il avait donc lieu d'être satisfait, mais son orgueil avait été profondément blessé. — En effet, il était humiliant pour lui d'avoir dû céder à des gens qu'il considérait comme ses sujets. Aussi essaya-t-il de relever son honneur... par un mensonge. Le moyen était-il bon ? 1. Il fut publier que les paysans avaient demandé pardon à genoux ; 2. Il refusa d'exécuter fidèlement sa promesse (faire répéter ces deux idées). Devinez-vous ce qui suivit ? — Les paysans se révoltèrent de

nouveau. — Quels furent leurs alliés contre Waldmann ? Tous ses ennemis de Zurich, noblesse, clergé et haute bourgeoisie.

Aussi ne put-il résister à tant de haine. Il fut saisi, dépossédé de son pouvoir et emprisonné au Welleuberg (quelques détails sur cette tour). Narration libre par le maître du jugement et de la mort de Waldmann.

Idées partielles (indiquées par les élèves) : 1. Interdiction des fêtes de village. 2. Ordre de massacrer les chiens, premier soulevement. 3. Deuxième soulèvement. 4. Chute et mort de Waldmann.

Idée générale : Causes qui amenèrent la chute de Waldmann.

Compte-rendu par idées partielles.

Transition. Avons-nous rempli complètement la tâche que nous nous étions proposée ? Que nous reste-t-il à faire ?

3^e BUT PARTIEL. Nous parlerons enfin du gouvernement qui succéda à Waldmann.

De qui fut-il composé ? (d'ennemis de Waldmann). Pensez-vous que les membres du nouveau gouvernement eussent les talents du grand bourgmestre ? Pensez-vous que les nobles fussent, plus que Waldmann, favorables aux campagnards ? Loin de là, sans doute ; c'est pourquoi des différends nombreux surgirent entre la ville et la campagne. Savez-vous qui rétablirait l'ordre dans notre canton si des troubles y éclataient (le pouvoir fédéral) ? Il en était de même alors. Les délégués de la ville durent s'interposer trois fois entre les deux parties du canton de Zurich. Après bien des années de querelles, le calme revint. Le gouvernement des nobles fut-il meilleur que celui de Waldmann ?

Résumé : Le gouvernement qui succéda à Waldmann.

Compte rendu.

Résumé des notions nouvelles apportées par la leçon : 1. Waldmann se venge de Theilig. 2. Causes immédiates de sa chute : sa mort. 3. Ses successeurs.

Résumé détaillé du sujet, soit indication des huit réponses partielles.

Résumé général : 1. Puissance de Waldmann. 2. Sa chute. 3. Ses successeurs. — But général soit fin de l'exposition, atermi.

Travail de la matière nouvelle (comparaison et généralisation). A cette partie de l'unité méthodique se rattachent toutes les questions propres à mettre en lumière les lacunes encore existantes, de façon à permettre de revenir sur des points qui seraient demeurés incompris, de rappeler à la mémoire des choses qu'elle aurait mal retenues ; par exemple :

Indiquer, par ordre chronologique, les faits saillants de la vie de Waldmann. Que dites-vous de Waldmann : 1. Comme soldat ; 2. Comme chef d'Etat ; 3. Comme patriote ; 4. Comme homme ? Dans quelle partie de la population Waldmann chercha-t-il ses amis et ses collaborateurs ? Sépare-t-on les classes aujourd'hui comme au XV^e siècle ? (Faire constater les progrès accomplis).

Quels furent les principaux bourgmestres de Zurich ? Quels furent les ennemis de Braun et ceux de Waldmann ? Quelle classe de la population favorisèrent-ils tous deux ? Quels furent donc les rapports de leur situation ? Mais quelle différence voyez-vous dans le sort qui leur fut fait ? Quelle qualité réditive possédait Braun au contraire de Waldmann ? (L'habileté : lequel fut, malgré tout, le plus destitue?)

Quels rapports y a-t-il entre la mort de Stüssi et celle de Waldmann ? Quelles différences ? Pourquoi celle du second racheta-t-elle beaucoup de ses fautes ?

Systématisation. Mais quel de ses défauts, plus que tout autre, le perdit ? (L'orgueil). L'Évangile annonce en maints endroits le châtiment des orgueilleux. Dans quelle parabole, par exemple ?

Ceux qui s'élèvent seront abasés.

Pourquoi le meurtre de Theilig entra-t-il beaucoup d'amus à Waldmann ? Comparez sa conduite à celle de l'abbé d'Engelberg. Rappeler la maxime : Ne vous regardez pas vous-mêmes.

Waldmann sut pourtant pardonner au moment suprême, puisqu'il recommanda à Dieu Zurich, sa ville bien-aimée, quoique ingrate. Vous trouvez que la mort dispense à oublier les offenses. Exprimez cette idée à votre manière.

Application. Imaginez un récit illustrant l'une des vérités ci-dessus.

ReneST BRIOT.

LECONS DE CHOSES sur nos instruments agricoles.

I. Le char de campagne.

Il se compose des parties suivantes :

a) L'arrièr-train, où l'on remarque les brasslettes (bras), réunies en arrière par le liseron (énette) et devant à la flèche, avec volée et palonniers pour attelage à deux, et l'omnière avec palonnier pour attelage à un.

Bois de trêne ou d'orme, chaînettes, cruchets, frettas (cercles et liens en fer).

b) L'avant-train, avec bras et longe, la mécanique, composée d'une forte transverse en bois, de la vis, avec manivelle et ferou, et des deux plots.

Les deux trains sont reliés par la longe et la cheville ouvrière.

c) Les quatre roues sont assemblées par paires au moyen d'un essieu en bois ou en fer. Les extrémités de l'essieu, les fûtes, sont tailladées et pourvues d'écluses.

La roue comprend le moyen — en moyet — avec quatre frettas ; les râts ou rayons — chêne, acacia, 10 à 12 ; — les jantes 5 ou 6 ; frêne, hêtre, qui forment la circonference et qui sont revêtues d'un cercle de fer fixé par des clous. A l'intérieur du moyen se trouve la boite — fer, laiton — qui diminue le frottement et facilite le graissage.

d) Les accessoires : échelles, cuvels, bennes, caisse, pont.

Les échelles servent au transport des fourrages et des céréales. Elles sont en sapin ; les deux journons sont reunijs par des barreux ; ceux des borts sont larges et percés d'un grand trou. A l'avant, on place l'échellette ; à l'arrière, le tour, les deux clés, la corde, la presse. Les échelles sont assujetties sur les banchettes par 4 forets (épons) et par 2 barres (traverses).

Les cuvels (barriards) sont employés pour charrier les fûts, les bois, les grosses pierres. Ce sont deux barres rondes en sapin — fourrons — fixées par des chevilles dans une banchette de devant, la caissière. Le chaton et la corde, les crozes, la chaîne, les coussinets, pour les fûts. Les deux bennes (panières) avec le fond, pour mener le fumier. La caisse, pour le sable, la gravier, la terre, le compost. Le char à pont remplace avantagusement la plupart des accessoires mentionnés. C'est une plate-forme fixée à des banchettes très hautes ; le pont s'étageit par dessus les roues.

Ecartement des roues. Avec des roues trop écartées, on a de la peine à circuler dans les chemins de dévastation ; avec des roues trop rapprochées, les éclats versent facilement. — *Élévation.* Si les roues sont trop basses, le char va difficilement ; si elles sont trop hautes, le véhicule est mal commode. — *Largur des jantes.* Si les jantes sont étroites, les roues enfouissent dans les terrains humides ; si elles sont larges, la traction est augmentée, mais les ornières sont moins profondes. — *Graissage et peinture.*

Un char coûte de 3 à 400 francs ; il pèse de 3 à 300 kg.

Donnez la forme en plein air, les élévations formant le cercle autour du char.

Vocabulaire. — Train, brasslettes, liseron, volée, palonnier, flèche, l'omnière ou barriard, bras, longe, mécanique, vis, ferou, manivelle, plots, longe, cheville ouvrière, roues, essieux, fusées, moyaux, frettas, rayons, jantes, cercle, boite ; échelles, fourrons, barreux, échellette, tour, clés, corde, presse, banchettes, barres, forets ; cuvels, caissière ; benne, fond ; caisse ; pont ; omnière.

Intérêt culturel, chemin servant à dévaster les champs, à enlever les récoltes.

L. et J. MAGNUS.

Degré moyen.

La mésange bleue.

Comme préparation, on pourra faire examiner une ou plusieurs mésanges bleues dans le jardin de l'école, pendant la récréation, ou dans un verger ou dans un bois, pendant une promenade d'observation. La leçon elle-même sera donnée en classe au moyen du tableau de P. Robert. — L'introduction en classe et l'indication du sujet varieront suivant la préparation en plein air.

INTENTION, EXPÔNE.

1. *Description de la mésange bleue.* — Exammons maintenant le tableau de P. Robert. Quelles sont les couleurs de la mésange bleue ? — Le sommet de la tête, les ailes et la queue sont bleus ; le dos est verdâtre, la poitrine jaune, le front est blanc, la joue est blanche, entourée d'un collier d'un noir bleu. — Quelle est la grosseur de son corps ? — Il atteint à peine la grosseur du rouge-gorge. — Son corps est-il allongé comme celui de l'hirondelle ? — Non, il est au contraire très ramassé. La mésange bleue n'a d'ailleurs presque pas de cou ; sa tête est ainsi très peu apparente et semble être réunie directement au dos et à la poitrine. — Comment sont ses ailes ? — Courtes. — Sa queue ? — Échancrée. — Ses pieds ? — Longs et frêles, munis d'ongles recourbés lui donnant la faculté de saisir les objets et de serrer les petites branches. — Ses yeux ? — Très petits et très brillants. — Son bec ? — Très court. — Oui, mais très robuste aussi, comme nous le verrons tout à l'heure.

2. *Nid, œufs.* — Où rencontre-t-on la mésange bleue ? — Dans les bois, les vergers et les jardins. — Où construit-elle son nid ? — Dans le trou d'un vieil arbre. — Oui ; quelquefois aussi dans la fente d'un mur d'abri ou sous le rebord d'un toit. Avez-vous vu un nid de mésange bleue ? — Un élève : Je sais où il y en a un, car j'ai vu bien souvent dans notre verger des mésanges bleues entrer dans le trou d'un pommeier ; mais je n'ai pas vu... — Eh bien ! ce nid ne présente rien de bien remarquable. Ce n'est pas un petit bijou d'architecture comme celui du pinson, par exemple. Quelques fines plumes enlazées sans ordre au fond d'un trou et c'est tout. Pendant que nous nous entretenons du nid, de quoi devons-nous parler ? — Des œufs, peut-être des petits. — Combien trouvons-nous en général d'œufs dans un nid d'oiseau ? — Quatre, cinq, six ; cela dépend de l'espèce. — Bien. Mais la mésange bleue ne se contente pas de cinq ou six ; c'est sa dizaine ou sa douzaine qu'il lui faut, parfois, ce n'est que lorsqu'elle a atteint le nombre de dix-huit ou vingt qu'elle se met à couver. Les œufs sont blancs, monchettes de bran. Pensez-vous qu'ils soient gros ou petits ? — Petits. L'oiseau lui-même est de petite taille, et il faut bien que les œufs soient très petits pour qu'il en puisse couver un si grand nombre à la fois.

3. *Utile.* — Quand les œufs sont criés, à quoi s'occupe la maman ? — À nourrir ses petits et elle doit avoir beaucoup de peine puisque sa courive est si nombreuse. — Elle est, en effet, toujours en action. Ses petits sont voraces, ils ont une faim insatiable, et quand la maman vient avec une besquée, dix à quinze becs sont toujours ouverts pour la recevoir. Il résulte de cette voracité que, si elle les nourrit d'insectes, c'est un oiseau très utile ; mais si elle les nourrit de graines, de végétaux, elle doit causer beaucoup de dégâts. — Or, savez-vous de quoi se nourrit la mésange bleue ? J'avez vu observer dans les jardins ou dans les vergers ? — Elle se nourrit de pucerons, de chenilles, de larves diverses ; elle aime surtout les insectes qui s'attendent aux fruits. Ne mange-t-elle jamais de végétaux ? — Elle mange quelques fois, faute d'autre nourriture, quelques semences, comme le chenivis. — Est-ce un oiseau utile ou nuisible ? — C'est un de nos oiseaux les plus utiles.

4. *Mœurs.* — Les mésanges bleues que nous avons vues étaient-elles en troupe ou par couples isolés ? — Par couples isolés. — Oui, elles restent ainsi long-

que durent la ponte et l'incubation, et tant que les petits ne sont pas en état de voler. Pendant toute cette période, il ne fait pas bon voir ou mettre la main dans leur nid ou y regarder d'un œil curieux. A ceux qui essaient, la mésange bleue fait sentir que son petit bec est dur et bien armé. Qu'est-ce que cela dénote chez un oiseau si petit? — Un grand courage. — Que font les mésanges bleues, quand leurs petits peuvent voler? — Elles se réunissent par bandes de plusieurs familles. — Ces bandes, conduites par un chef et bien organisées, voyagent par petites étapes, traversent les jardins, les vergers, les champs, les forêts et déjouillent adroitement arêtes et buissons des larves et des insectes qui les rongent. La mésange bleue aime-t-elle donc la société? — Oui, elle est très sociale. — Hélas! si elle s'arrange si bien avec ses semblables, elle n'est guère accommodante avec les autres oiseaux. Ses instincts belliqueux lui font pour des motifs futile, chercher querelle à d'autres oiseaux. Si ces derniers sont les plus faibles, elle leur feint parfois, dit-on, le crâne à coups de bec, et se régale avec délices de leur cervelle. Cet acte cruel, qui arrive surtout lorsque la mésange trouve peu de nourriture, est le seul fait que l'on ait à lui reprocher, et elle reste malgré cela, comme nous l'avons vu, un de nos auxiliaires les plus utiles.

COMPRAISSEZ.

Connaissez-vous des oiseaux qui ressemblent à la mésange bleue? — La mésange charbonnière, la mésange noire ou petite charbonnière, la mésange noisetier ou à tête noire, la mésange huppée, la mésange à longue queue (description succincte de chacun de ces oiseaux).

GÉNÉRALISATION.

Ces oiseaux, ainsi que ceux qui leur ressemblent, ont tous un nom commun, celui de... — Mésanges. — Par quoi distingue-t-on surtout les mésanges? — Par leur taille petite et ramassée, par leur bec court, pointu et robuste, par leurs petits yeux intelligents, par leurs doigts munis d'ongles recourbés. — Toutes sont utiles, mais la mésange charbonnière et la mésange bleue sont les meilleures pour l'échenillage. Certaines-unes, comme la mésange à longue queue, connaissent artistiquement leurs nids.

APPLICATIONS.

1. Composition : compte rendu écrit de la leçon.

La mésange bleue.

Connaissez-vous la mésange bleue? Son petit corps est très ramassé, bleu et olivâtre dessus, jaune dessous. Sa tête, d'un beau bleu au sommet, est blanche au front et aux joues; ses yeux sont comme deux perles noires très brillantes; son bec est court, mais très vigoureux. Ses pieds, longs et grêles, sont munis d'ongles recourbés lui donnant la facilité de saisir.

Pour préparer son nid, elle ne prend que quelques fines plumes qu'elle entasse sans ordre au fond d'un trou d'arbre. C'est là qu'elle dépose ses petits œufs blancs maculés de brun, au nombre de dix à douze, parfois de quinze à vingt.

Tout le jour elle est en classe. Avec une ardeur, une vigueur que rien ne lasse, elle inspecte arbres et arbrisseaux; de son petit bec puant, elle fomifie l'écorce, les fruits, les bourgeons, pour les débarrasser des larves, des chenilles ou des pucerons qui les rongent. C'est un de nos oiseaux les plus utiles.

Dès que les petits commencent à voler, les mésanges bleues se réunissent par bandes de quelques familles. Conduites par un chef, elles parcourent les jardins, les vergers, les champs, les forêts, pour y opérer leur classe.

La mésange bleue est très courageuse. Malheureusement, elle aime à chercher querelle aux autres oiseaux. Il arrive même parfois qu'elle feinte le crâne de son ennemi pour se régaler de sa cervelle. Malgré cela, nous devons l'aimer, en raison des services considérables qu'elle nous rend.

2. *Récit, sujet de rédaction :*

Le nid de mésanges.

Sous ce titre, on pourrait raconter l'histoire d'un petit garçon qui grimpe sur un arbre, non pas pour dénicher les oiseaux — il sait bien où il ne doit pas le faire — mais pour s'amuser. Il aperçoit un trou dans l'arbre ; il en voit bientôt sortir un petit oisillon bleu ; sa curiosité s'éveille, il s'approche pour mieux voir. Bien de bien grave encore... Mais le trou est profond ; le petit garçon ne distingue rien ; il tâte avec les doigts... — Le maître a pourtant bien dit qu'il ne faut pas toucher aux nids... — Il retire sa main, tenant un œuf, un tout petit œuf. Mais voici qu'arrive la moaman mésange. Courrouzée de cet attaque à sa propriété, à son domicile, elle attaque brusquement l'intrus. Cént-elle, surpris par la vigueur de l'attaque, lâche prise, tombe de l'arbre, se blesse grièvement. Pendant les jours qui suivent, couché sur son lit, il a le temps de réfléchir à toutes les recommandations de son maître, de regretter sa propre désobéissance, il se promet bien d'écouter toujours les avis que son maître donne.

3. *Dicées diverses*

H. JATOU.

DICTÉES

La mésange bleue.

Cette mésange, si élégante de plumage, si gracieuse d'allure, toujours grimpant contre les écorces, toujours tournant autour des branches, toujours suspendue à l'extrémité des rameaux flexibles, toujours furtant, toujours hébétant, marche de pair avec la charbonnière pour les talents d'échenillage. On l'a vue, en quelques heures, nettoyer un rosier de deux mille pucerons. Les chenilles et les mœurs d'insectes, surtout de ceux qui s'attaquent aux fruits, sont sa principale nourriture. Elle est avide de la cervelle des petits oiseaux ; au besoin, elle s'accorde de cheveux. Comme la charbonnière, elle niche dans le trou d'un arbre ; son nid, construit sans art, est un entassement de fines plumes. Aucune espèce n'a élevé plus nombreuse famille.

J.-H. FABRE.

La chasse des mésanges bleues.

Quand un vol de mésanges bleues s'est emparé d'un cerisier ou d'un pommier, il n'en a pas pour longtemps à nettoyer. Toutes les branches, toutes les feuilles sont examinées, dessus, dessous, en tous sens. Cette chasse se fait en jouant, en sifflant, comme toutes les chasses de mésanges, mais non sans précautions ; car ce jardinier charmant, auquel nous devons chaque année une partie de nos récoltes, a peur de rien râter, et quand il fait au printemps la revue des arbres en fleurs, cherchant sa proie de corolle en corolle, il sait, d'un bec délicat, piquer le vêtu sans blesser le fruit.

Eugène RAMBERT.

Les mésanges.

Voici des échenilleurs sur le compte desquels ne court aucun sérieux reproche. Ce sont de gracieux petits oiseaux vifs et pétillants, toujours en action, qui voltigent sans cesse d'arbre en arbre, en visitent soigneusement les branches, se suspendent à l'extrême des plus tribulés rameaux, s'y maintiennent dans toutes les positions, souvent la tête en bas, et suivent le balancement de leur flexible support sans lâcher prise, sans discontinuer leur visite des bourgeons vénérables, qu'ils incilent en pièce pour en extraire les vernissageux et les veufs inclus. On calcule qu'une mésange consomme par an trois cent mille œufs d'insectes.

J.-H. FABRE.

(Mettre au singulier et aux différentes personnes : Voici un échenilleur... Je suis un échenilleur..., etc.)

H. J.

Degré inférieur.

Un élève indiscipliné.

Pierre est un élève indiscipliné. Il cause, il rit, il bouge à chaque instant pendant les leçons. Il tourne la tête à droite, à gauche, il se retourne. Il regarde voler les mouches. Il écoute les bruits de la rue. Il n'écoute jamais les avertissements de son maître. Il trouble la classe dix fois par jour. Il ne fait point de progrès. Il fait de la peine à ses parents.

Le fraisier.

Le fraisier est une plante herbacée. Il croît dans les taillis; on le cultive dans les jardins. Sa feuille est composée de trois folioles dentées et un peu velues. Ses jolies petites fleurs blanches ont cinq pétales. À chaque fleur succède une fraise vermeille d'un goût exquis. La fraise est sucrée et rafraîchissante; on la mange comme dessert, on en fait aussi des confitures.

Les deux bougies.

Un fils disait un jour à son père : « Comment avez-vous pu amasser une si grande fortune ? J'ai de la peine à vivre avec les revenus que je possède. — Mon fils, répondit le père en éteignant une des deux bougies qui les éclairaient, je me suis toujours contenté du nécessaire. »

PROBLÈMES

Degré supérieur.

Mélanges.

I. Calcul oral.

1^e Je mélange 6 quintaux de blé à f. 15 avec 4 quintaux à f. 18. Quel sera le prix du quintal de mélange ? *Réponse : f. 15,20.*

2^e On mélange 12 hl. de vin à f. 45 avec 3 hl. à f. 50. Quel sera le prix de l'hl. de mélange ? *Réponse : f. 46.*

3^e On a 60 litres de vin à f. 0,50. On leur ajoute 15 litres d'eau. Quel sera le prix du litre de mélange ? *Réponse : f. 0,40.*

4^e Je mélange 15 kg. de café à f. 1,60 le kg., avec 5 kg. à f. 1,80. Combien devrai-je vendre le kg. de mélange pour faire un bénéfice de f. 5? *Réponse : f. 1,90.*

5^e J'ai 80 litres de vin à f. 0,60 le litre. Combien devrai-je ajouter de litres d'eau pour que le litre de mélange ne vaille plus que f. 0,48? *Réponse : 20 litres d'eau.*

II. Calcul écrit.

1^e On mélange 63 kg. de farine à f. 0,40 le kg., 60 kg. à f. 0,35 et 95 kg. à f. 0,42. Quel est le prix du kg. de mélange? *Réponse : f. 0,3945.*

2^e Un marchand de vin mélange 3,2 hl. valant f. 48 l'hl. avec 5,0 hl. à f. 60. Il ajoute à cela 90 litres d'eau. Quelle sera la valeur du litre de mélange? *Réponse : f. 0,498.*

3^e J'ai 15 kg. de café à f. 2,40 le kg. Combien devrai-je mélanger de café à f. 1,80 pour que le prix du kg. soit de f. 2,25? *Réponse : 5 kg. à f. 1,80.*

4^e Je mélange 7,2 kg. de thé à f. 7,50; 9,6 kg. à f. 6,25 et 8,2 kg. à f. 3. Combien devrai-je vendre le kg. du mélange, si je veux faire un bénéfice total de f. 15? *Réponse : f. 6,80.*

5^e Je mélange 256 litres de vin à f. 31,25 l'hl. et 240 litres à f. 37,50 l'hl. Combien devrai-je ajouter d'eau pour que le litre du mélange revienne à f. 0,34? *Réponse : 4 litres d'eau.*

F. MEYER.

GYMNASTIQUE

Type de leçon pour une école de campagne.

Tous jours de 10 à 15 ans.

I. Exercices d'entraînement (15 minutes).

a) Former la colonne de marche par un quart de conversion par groupe, ensuite alterner le pas cadencé avec le pas raccommodé, prendre la distance en marche et halte. A gauche... gauche !

b) Mouvements de bras. (mains fermées) 1. Lever les bras en avant ; 2. de côté en balançant par le bas ; 3. bras en avant en les balançant par le bas ; 4. bras en bas. (2 fois de suite 8 temps).

1. Lever les bras de côté ; 2. en avant en passant par le bas ; 3. de côté par le bas ; 4. bras en bas. (2 fois de suite 8 temps).

1. Lever les bras en avant en haut ; 2. de côté en balançant par le bas ; 3. retour en haut en passant par le bas ; 4. bras en bas. (2 fois de suite 8 temps).

c) Mouvements de jambes. (Mains branchedes) 1. poser la jambe gauche en avant en fléchissant la droite ; 2. changer de flexion de jambe ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position ; 5 à 8, même exercice de la jambe droite.

1. poser la jambe gauche de côté en fléchissant la droite ; 2. changer de flexion de jambe ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position ; 5 à 8, même exercice à droite.

1. poser la jambe gauche en arrière en fléchissant la droite ; 2. changer de flexion de jambe ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position.

d) Mouvements de bras et jambes. Réunir les mouvements de bras et jambes sous lettres b et c. Exemple : 1. poser la jambe gauche en avant en fléchissant la droite bras en avant ; 2. changer de flexion de jambe bras de côté en passant par le bas ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position bras en bas (même exercice avec la jambe droite, de côté les bras de côté en arrière les bras en haut).

II. Exercices de suspension (10 minutes).

Grimper à deux perches. Pour les élèves de 10 ans. Sauter en suspension tendus à deux perches et sauter en suspension étendue, en appuyant les pieds contre les perches. Pour les élèves de 12 à 15 ans, grimper à deux perches avec appuis des pieds contre les perches.

III. Exercices de course (5 minutes).

Sauter à la station écartée bras en haut, fléchir le corps en avant, revenir à la position précédente, flétrir le corps en arrière en placant les mains sur les hanches, revenir à la position précédente, flétrir le corps de côté à gauche bras de côté, le lendre et immédiatement flétrir de côté à droite, revenir à la position bras en haut, sauter à la position normale bras en bas (4 temps par mouvement).

IV. Exercices de détassement et de temps (5 minutes).

Contremarche par deux et par quatre avec accompagnement de claquem.

V. Exercices d'apri (10 minutes).

Barres parallèles. — Elèves de 10 ans. Sauter au siège écarté devant les mains, balancer en arrière, en avant, au siège écarté devant les mains ; 3 fois, dorsal à droite. Elèves de 12 à 15 ans. Sauter au siège écarté devant les mains, balancer en arrière, en avant, en arrière au siège écarté derrière les mains, 3 fois de suite, dorsal à droite, ou à gauche.

VI. Exercices de saut (5 minutes).

Elèves de 10 ans. Sauter en longueur avec les pieds joints sans élan, à 80 cm.

Elèves de 12 à 15 ans. Sauter 1 m. ou 1,10 m.

Ces sauts se font sans tremplin ; il suffit de tracer deux lignes sur le plancher ou sur le terrain à distance indiquée et placer les élèves derrière la première.

VII. L'akkordéon (5 minutes).

Nous donnerons dans un prochain numéro les règles de ce jeu.

E. HARTMANN.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Matiériel recommandé aux commissions d'écoles.

<i>Hötzl.</i>	Huit tableaux muraux, coloriés, pour l'enseignement par les yeux. 1 ^e Le Printemps. 2 ^e L'Été. 3 ^e L'Automne. 4 ^e L'Hiver. 5 ^e La Ferme. 6 ^e La Montagne. 7 ^e La Forêt. 8 ^e La Ville.	Fr. 7.—
	Chaque tableau de 140 sur 90, monté sur toile avec billets	7.—
	... " " " " " monté sur toile avec rouleaux	9.—
<i>Rosier et Gäßler.</i>	Carte murale de l'Europe, recommandée par le Département de l'instruction publique	25.—
<i>Rosier.</i>	Carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ardoisée	30.—
<i>Keller.</i>	Carte murale de la Suisse	20.—
	... Mappemonde, deux hémisphères	24.—
<i>Magnenat.</i>	Carte murale du canton de Vaud	26.—
<i>Borel.</i>	... de la Palestine	10.—
<i>Ziegler.</i>	... muette de la Suisse	16.—
Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec serre-fuse	24.—	
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	12.—	
Globes terrestres différentes grandeurs démontables	43.—	50
Tableaux noirs en bois et en ardoise, prix suivant les dimensions		
Boulier compteur	8.—	
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons	40.—	
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	—	50
<i>Elslander, J.</i> L'Education au point de vue sociologique. In-8°	3.—	
<i>Hemon, C.</i> Eléments de psychologie pédagogique. In-12	2.—	
<i>Herbert Spencer.</i> L'Education intellectuelle, morale et physique. Trad. nouvelle avec introduction, sommaire et notes, par A. BERTHAUD	2.—	
<i>Pessonneaux, R.</i> 100 nouvelles, dictées préparatoires au brevet élémentaire et aux divers examens. In-12, cart	3.—	
Cahiers et albums de dessin, Plumes d'acier, Crayons, Gommes, Règles métriques plates et carrées, Equerres, Tés, Rapporteurs, Rubans métriques, Craie blanche et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circulaires. Grand choix de modèles de dessin.		

LANGUE FRANÇAISE

Pour l'étude du français aux Allemands et la répétition de la grammaire par une nouvelle méthode très abrégée nous recommandons :

Elementarkursus

zur raschen und gründlichen

Einführung in die französische Sprache

mit besonderer Berücksichtigung des

französischen Sprechens

von Dr. Jak. Ernst.

3 PARTIES FR. 2.—

M.M. les professeurs qui s'intéressent à cette méthode sont priés de la demander en examen.

En vente à la librairie F. Payot, Lausanne, et chez l'éditeur

ERNEST KUHN, Bielne.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	Lavabos-commode marbre	Ameublements de salon.
75, 85 à 130 fr.	55, 65 à 75 fr.	Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets	Lavabos simples, marbre	Ameublements de salon.
38, 48 à 68 fr.	22, 25 à 45 fr.	Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robés massives	Armoires à glace,	Amenagements de salon.
100, 115 à 125 fr.	120 à 180 fr.	Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robés sapin	Commodes massives	Canapés divers
50, 60 à 75 fr.	50 à 75 fr.	20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes.

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique : 275 francs.



P. DESPLAND

Manufacture

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.



Réparations

LOCATION

*

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au constant ou par reçus de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immé- diat de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,49
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont reçus gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

**Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine**
*Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH*

Il a paru à la Librairie scolaire A. JACOB, rue Centrale, 21,
à Biel :

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*. 40 pages. Douzième édition, 1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*. 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

Un jeune régent, qui vient de suivre ses examens, désire passer quelques mois auprès d'un collègue de la Suisse française pour se perfectionner dans la langue.

Adresser offres et conditions à **Ernest Berlin**, régent à Bubendorf, Haute-Campagne.

Que ferons-nous dimanche ?

Noix irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphtha prête à toute heure.

FETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Baye **LAUSANNE** Rue de Baye

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

Kling, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de égarées avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
Kling, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 3 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	1.50
North, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	1.—
> Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	1.—
Müllinger, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	1.—
Nossier, G. Seize d'avril.	0.50
Hänsel, A. Pour un mariage.	0.50
Plumhoff, Chant de Pâques.	1.—
Thiele, Concert-mot, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. Le Seigneur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (adult.)	1.50
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 4 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	1.50
Schubert, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	0.50
> Le Tillot, chœur à 4 voix d'hommes.	0.50
Ganz, R. Chanson de l'aristide.	1.50
Meister, G. Chant de Noël, chœur à 4 voix d'hommes.	1.00
Kling, H. Ode aux oiseaux.	1.50
North, C. Trävsel et Patrie.	1.50

L'ORPHEON DES ÉCOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. Bischoff, J. La Filouse, à 2 voix.	0.15
2. Kling, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix.	
3. " " Pastorale.	
4. " " Liturgie dominicale (succès).	
5. " " Soyez mis.	
6. " " Souffre (succès).	0.25
7. " " La Filouse.	
8. North, C. Six chants de Noël.	
9. Bischoff, J. La Filouse (succès).	
10. Kling, H. Chant de Noël (succès).	
11. Crasslin, H. La Nuit des petits enfants.	0.15
12. North, C. La haut.	
13. " " La Chanson des Fées.	
14. " " Les Chanteurs des Alpes.	à paraître
15. " " Les Clochardes Blanches.	très prochainement
16. " " Le Chasseur suisse.	
17. " " Le Livre de la vie.	peu de temps

La collection sera complétée.

EN PRÉPARATION : 10 chœurs extraites des opéras d'opéras.
Spectacle de **musique** Prélude et Salomé pour choristes.

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOEUR D'OPÉRA EN TOUT GENRE
Exécuté en octobre par l'orchestre du Théâtre. — Les parties de choeur sont
composées très rapidement et à des prix accessoires modérés.
Rabais important sur les œuvres chorales prises en ensemble.

à paraître
à paraître
à paraître
à paraître

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXIV^e ANNÉE N° 22.

LAUSANNE — 3 juillet 1890.

L'EDUCATEUR

(— EDUCATEUR — ET — ÉCOLE — RELIGIEUX —)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie religieuse :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérald Alamanus et autres.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gare, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

LAUSANNE : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

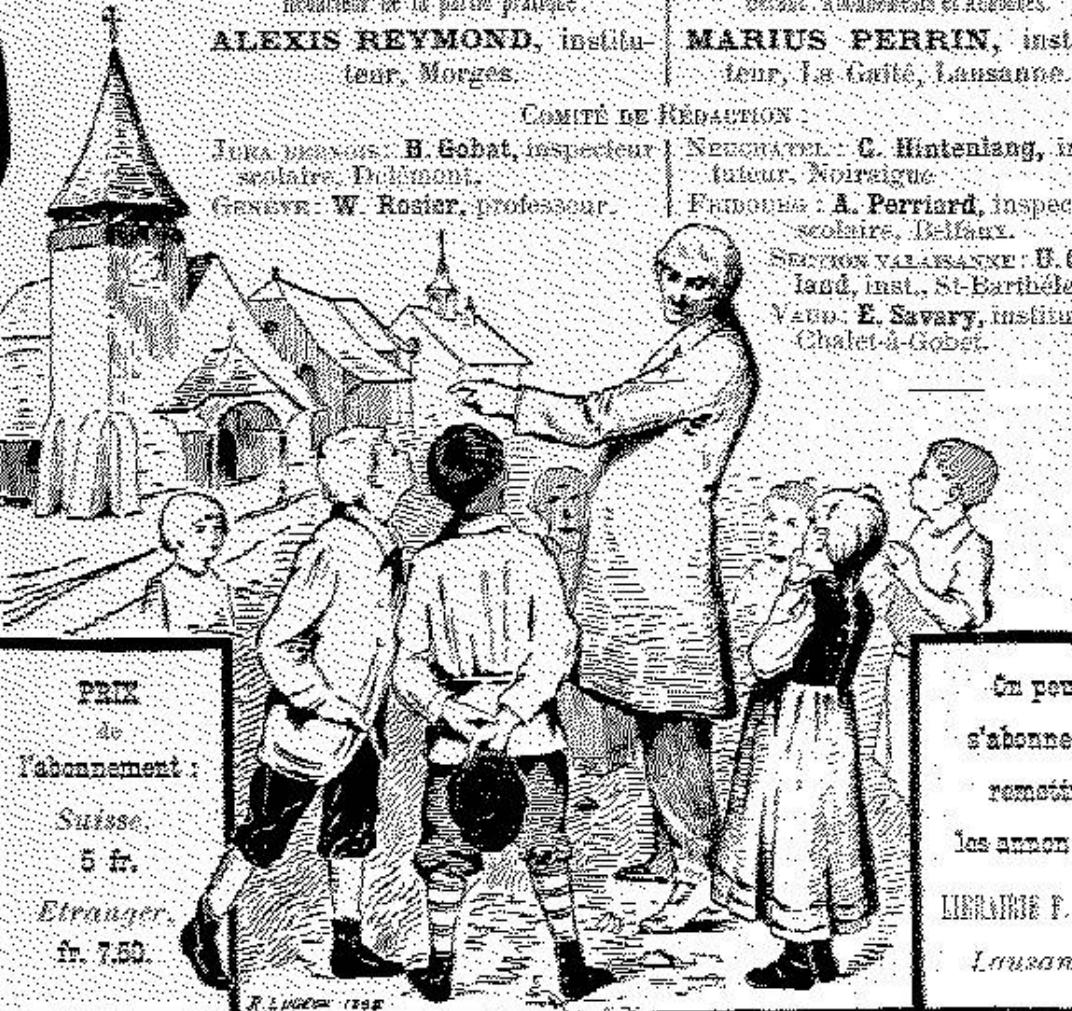
Nyon : C. Mittenang, instituteur, Noiraigue.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Bellaux.

SECTION VALLAISE : U. Gaillard, inst. St-Barthélémy.

Vaud : E. Savary, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 Fr.
Etranger,
fr. 7.50

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
LIBRAIRIE E. PAYET
Lausanne

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce
ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

M. **Roesler**, William, prof., Genève.
Graugurin, L., inst., Genève.
Pesson, J., inst., Genève.
Jura Bernois:

M. **Merocrat**, E., inst., Sionviller.
Duvosin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Parcbutry.
Griaz, A., inspecteur, Morges.
Baumgartner, A., inst., Biel.

Nyon.

M. **Grandjean**, A., inst., Nyon.
Brandt, W., inst., Nyon.

Fribourg:

M. **Genoud**, Jean, directeur, Fribourg.

Vaud.

M. **Bérizzi**, J.,
Cornamusaz, J.,
Rochat, P.,
Jayet, L.,
Vinrand, L.,
Cloux, P.,
Faillietaz, L.,
Lambert, L.,
Briod, L.,
Martin, H.

Diex
Yverdon
Lavaux
L'Isle
Echallens
Genthod
Cologny
Peyre
Mézières

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., président
du **Schweiz**, **Leiger**,
Zürich.

Tresorier : M. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

M. **Buchet**, Marc, conseiller
à l'Etat, professeur, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic,
président d'Amis, Lausanne.
Burdet, L., instituteur,
vice-président, Lausanne.

M. **Perrin**, Maurice, inst.,
professeur, Lausanne.
Sennay, instituteur,
secrétaire, Montbéliard,
et l'Europe.

AGENCE DE PUBLICITE

Telephone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Années dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Matériel recommandé aux commissions d'écoles.

Hözel.	Huit tableaux muraux, colorés, pour l'enseignement par les yeux. 1 ^e Le Printemps. 2 ^e L'Été. 3 ^e L'Automne. 4 ^e L'Hiver. 5 ^e La Ferme. 6 ^e La Montagne. 7 ^e La Forêt. 8 ^e La Ville.	Pr. 7.—
	Chaque tableau de 140 sur 90, monté sur toile avec œillets " monté sur toile avec rouleaux	7.— 9.—
Rosier et Gabler.	Carte murale de l'Europe, recommandée par le Département de l'instruction publique	25.—
Rosier.	Carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur ardoise	30.—
Keller.	Carte murale de la Suisse	20.—
	Mappemonde, deux hémisphères	24.—
Magnenat.	Carte murale du canton de Vaud	20.—
Borel.	de la Palestine	10.—
Ziegler.	muette de la Suisse	15.—
	Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec ser- rure	24.—
	Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	32.—
	Globes terrestres différentes grandeurs depuis	13.— 50
	Tableaux noirs en bois et en ardoise, prix suivant les dimensions.	
	Boulier compteur	8.—
	Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 30 tableaux collés sur 18 cartons	10.—
	Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	50.—
Elslander, J.	L'Education au point de vue sociologique. In-8°	3.—
Heiman, G.	Éléments de psychologie pédagogique. In-12	2.—
Herbert Spencer.	L'Education intellectuelle, morale et physique. Trad. nouvelle avec introduction, sommaire et notes, par A. BERTRAND	2.—
Passezanneur, R.	100 nouvelles, dictées préparatoires au brevet élémen- taire et aux divers examens. In-12, cart.	3.—
	Cahiers et albums de dessin, Pâtes d'acier, Crayons, Gommes, Règles métri- ques plates et carrées, Equerres, Tés, Rapporteurs, Rubans métriques, Craie blan- che et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommes pour dicou- laires, Grand choix de modèles de dessin.	

LANGUE FRANÇAISE

Pour l'étude du français aux Allemands et la répétition de la grammaire par une nouvelle méthode très abrégée nous recommandons:

Elementarkursus

zur raschen und gründlichen

Einführung in die französische Sprache

mit besonderer Berücksichtigung des

französischen Sprechens

von Dr. Joh. Ernst.

3 PARTIES FR. 2.—

*MM. les professeurs qui s'intéressent à cette méthode sont priés de la demander
en examen.*

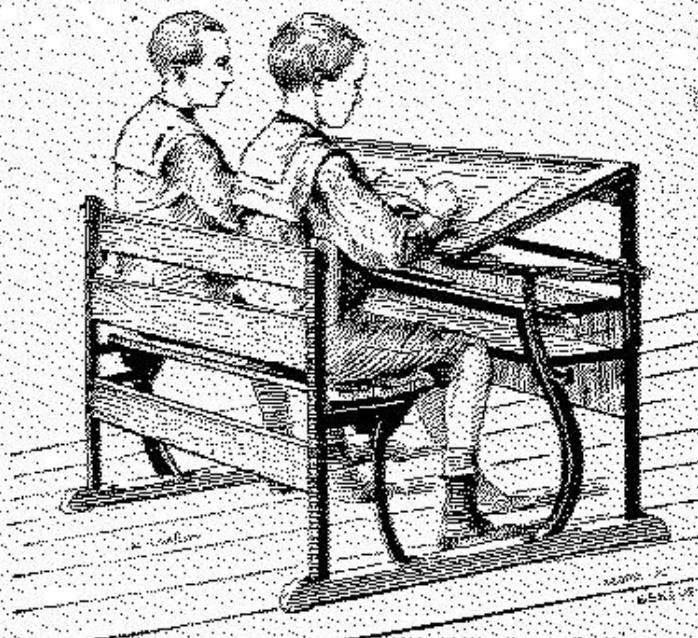
En vente à la librairie F. Payot, Lausanne, et chez l'éditeur

ERNEST KUHN, Biel.

PUPITRES HYGIÉNIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté N° 3025 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

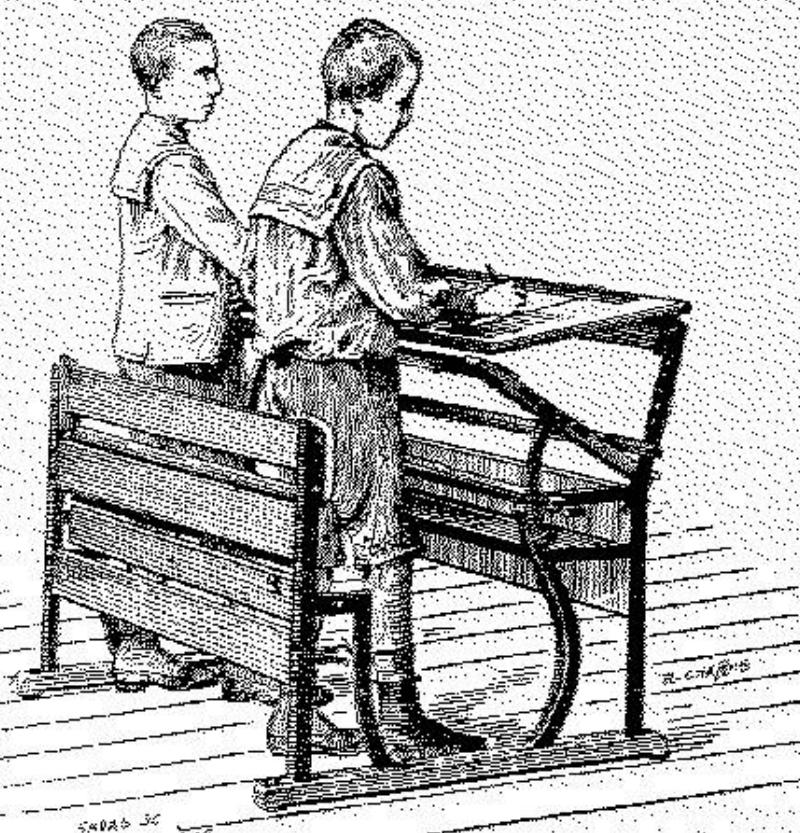
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15



Prix du pupitre avec
 banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise ;
fr. 43.—.

Illustrations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.

